

Instauration de la Zone à Faibles Émissions

Afin d'améliorer la qualité de l'air en région parisienne, la Métropole du Grand Paris a décidé d'instaurer une Zone à Faibles Émissions, à compter du 1er juillet 2019, dans les communes situées à l'intérieur du périmètre de l'A86, y compris Chaville. Quelles sont les conséquences sur vos déplacements ? Consultez les infos pratiques.

Mis en ligne le 01 juillet 2019



Qu'est-ce qu'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) ?

C'est un dispositif d'État destiné à protéger les populations dans les zones denses les plus polluées. Cette mesure ne vise pas à faire de la Métropole du Grand Paris une zone sans voiture mais à accélérer le renouvellement du parc de véhicules, en complément du dispositif d'aides financières actuellement en vigueur.

La Métropole du Grand Paris a adopté le 12 novembre 2018 la mise en place d'une [Zone à Faibles Émissions \(ZFE\) métropolitaine](#). 

Son principe : limiter progressivement la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini. Les 79 communes situées à l'intérieur du périmètre de l'A86 sont concernées, dont Chaville.

[Zone à Faibles Émissions : le vrai du faux](#)

Le calendrier de mise en œuvre de la ZFE

Pour circuler dans une ZFE, [la vignette Crit'Air](#) ➔ doit être apposée au parebrise. Elle permet de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques.

Les plus polluants et les "non classés" ne pourront pas rouler dans la ZFE sur certaines plages horaires.

Mon véhicule est-il concerné ?

Les certificats de l'air indiquent le niveau de pollution du véhicule. Plus le numéro de certificat est élevé, plus le véhicule émet de polluants.

Les "non classés" sont les véhicules les plus anciens (première immatriculation avant 1997) qui ne disposent pas d'une vignette Crit'Air et n'entrent donc pas dans la classification.

À partir du 1^{er} juillet 2019, les restrictions de circulation portent sur les véhicules non classés et Crit'Air 5, qui concernent :

- > Les 2 roues, tricycles et quadricycles à moteur antérieurs au 1^{er} juin 2000
- > Les voitures et véhicules utilitaires légers diesel antérieurs au 1^{er} janvier 2001
- > Les voitures essence antérieures au 1^{er} janvier 1997
- > Les véhicules utilitaires légers essence antérieurs au 1^{er} octobre 1997
- > Les poids lourds, autobus et autocars diesel antérieurs au 1^{er} octobre 2006
- > Les poids lourds, autobus et autocars essence antérieurs au 1^{er} octobre 2001

Application des interdictions

Du lundi au vendredi de 8h à 20h, excepté les jours fériés :

- > Voitures
- > Véhicules utilitaires légers
- > Deux-roues, tricycles et quadricycles à moteurs

Tous les jours de 8h à 20h :

- > Poids lourds
- > Autobus et autocars

Les véhicules contrevenants seront verbalisés à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les aides au remplacement des véhicules les plus polluants

Différentes mesures existent pour aider les propriétaires de véhicules trop polluants à les remplacer par des véhicules propres :

- > Prime à la conversion et Bonus écologique versés par l'État
- > Aides locales de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France

Vous pouvez bénéficier d'une **aide de la MGP** allant jusqu'à 5 000 € pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, électrique, hydrogène, hybride rechargeable ou GNV (gaz naturel pour véhicules). Cette aide est limitée aux 1000 premiers dossiers. 250 ont déjà été traités.

TÉLÉCHARGER



[Arrêté instaurant une zone à circulation restreinte à Chaville \(AR01_2019_0273\) - \(284 Ko\)](#)



[Mise en place d'une zone à faibles émissions à Chaville : motif de la décision - \(141 Ko\)](#)



[Synthèse des avis de la consultation préalable à la mise en place d'une zone à faibles émissions dans le périmètre de l'intra A86 - \(566 Ko\)](#)



 RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS